

DOUCET, BETH & ASSOCIÉS

Expertise Comptable - Commissariat aux Comptes

ASSOCIATION G.R.D.R.

26 BIS RUE KLEBER
93100 MONTREUIL

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

À l'Assemblée Générale de l'association G.R.D.R.

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 23 juin 2018, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association G.R.D.R. relatifs à l'exercice clos le 31/12/2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

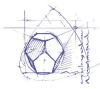
Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.



JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne l'évaluation des produits.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'Assemblée Générale.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration.



RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

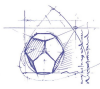
Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Paris, le 10 juin 2024

DOUCET, BETH ET ASSOCIES

Commissaire aux Comptes

Représentée par Nathalie ELIO



Annexe au rapport : Description détaillée des responsabilités du Commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Bilan Grdr 2023, AG 22 Juin 2024

ACTIF	2023			2022	PASSIF	2023	2022
	Brut	Amortissement	Net				
ACTIF IMMOBILISE					FONDS PROPRES		
Immobilisations incorporelles					Fonds propres sans droit de reprise		
Frais d'établissement					Fonds propres statutaires		
Frais de recherche et de développement					Fonds propres complémentaires		
Dotations temporaires d'usufruit					Fonds propres avec droit de reprise	52 397	92 397
Concessions, brevets, marques			0	0	Fonds statutaires		
Immobilisations en cours					Fonds propres complémentaires		
Avances et acomptes					Ecarts de réévaluation		
					Réserves		
Immobilisations corporelles					Réserves statutaires ou contractuelles		
Terrains	18 294	0	18 294	18 294	Réserves pour projet de l'entité		
Constructions	10 000	0	10 000	10 000	Autres		
Installations techniques matériels outillages industriels	237 868	113 134	124 734	150 812	Report à nouveau	178 780	66 638
Immobilisation corporelles en cours	12 124		12 124	1 222	Excédent ou déficit de l'entreprise	135 881	112 142
Avance et acomptes					Situation nette (sous total)	367 058	271 177
Bien reçu par legs ou donations destinés à être cédés					Fonds propres consommables		
Immobilisations financières					Subvention d'investissement		
Participations et créances rattachées					Provisions règlementées		
Autres titres immobilisés					TOTAL (I)	367 058	271 177
prêts					FONDS REPORTES ET DEDES		
autres	19 066		19 066	14 544	Fonds reportés liés au legs ou donations		
					Fonds dédiés		
TOTAL (I)	297 353	113 134	184 218	194 872	TOTAL (II)	0	0
					Provision pour risques	166 050	178 493
ACTIF CIRCULANT					Provision pour charges		
Stocks et en-cours					TOTAL (III)	166 050	178 493
Créances					DETTES		
Créances clients	11 619 669		11 619 669	12 681 618	Emprunts obligataires		
Créances reçues par legs ou donation					Emprunts et dettes auprès des Ets de crédit	83 525	159 440
Autres	787 995		787 995	297 309	Emprunts et dettes financières versés		
Valeurs mobilières de placement	12 963		12 963	12 841	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	99 905	46 005
Instruments de trésorerie					Dettes des legs ou donations		
Disponibles	3 080 149		3 080 149	1 347 790	Dettes fiscales ou sociales	248 369	213 165
Charges constatées d'avance	33 681		33 681	58 555	Dettes sur immobilisation ou comptes rattachés		
TOTAL (II)	15 534 457	0	15 534 457	14 398 113	Autres dettes	186 695	1 523
Frais d'émission des emprunts (III)					Instruments de trésorerie		
Prime de remboursement des emprunts (IV)					Produits constatés d'avance	14 567 072	13 723 182
					TOTAL (IV)	15 185 566	14 143 315
Ecarts de conversion actifs (V)					Ecart de conversion (V)		
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	15 831 811	113 135	15 718 675	14 592 986	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	15 718 676	14 592 986

COMPTE DE RESULTAT	2023	2022	COMPTE DE RESULTAT	2023	2022
PRODUITS D'EXPLOITATION			PRODUITS FINANCIERS		
Cotisations	1 637	2 159	De participation		
Ventes de biens et services			D'autres valeurs mobilières et créance de l'actif immobilisé		
Ventes de biens	10 898	40	Autres intérêts et produits assimilés	3 819	1 101
<i>dont vente de dons en nature</i>			Différence positive de change	168 571	36 668
Ventes de prestations de service	25 114	37 566	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<i>dont parrainages</i>			TOTAL (III)	172 390	37 769
Produits de tiers financeurs			CHARGES FINANCIERES		
Concours publics et subvention d'exploitation	7 573 730	6 762 455	Les charges d'intérêts	4 576	4 685
Versement des fondateurs ou consommation de la dotation consommable			Perte sur créances rattachées à des participations		
Ressources liées à la générosité du public	5 652	5 956	Escomptes accordés		
<i>Dons manuels</i>			Différence négative de change	15 758	36 221
<i>Mécénats</i>			Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<i>Legs donation et assurance vie</i>			Autres charges financières		
Reprise sur amortissements, dépréciations, provision et transfert de charge	67 354	99 582	TOTAL (IV)	20 334	40 907
Utilisation des fonds dédiés			RESULTAT FINANCIER (III-IV)	152 056	-3 138
Autres produits	89 839	179 614	PRODUITS EXCEPTIONNELS		
TOTAL (I)	7 774 224	7 087 371	Sur opérations de gestion	33 582	1 915
CHARGES D'EXPLOITATION			Sur opérations de capital		4 573
Achat de marchandises	1 056 979	849 358	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Variation de Stock			TOTAL (V)	33 582	6 488
Autres achats et charges externes	1 975 261	1 672 887	CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Aides financières	1 264 687	1 359 941	Sur opérations de gestion	2 815	8 676
Impôts, taxes et versements assimilés	158 473	126 672	Sur opération en capital		
Salaires et traitements	2 601 078	2 195 873	Dotations aux amortissements et aux dépréciations des provisions		
Charges sociales	615 207	554 461	TOTAL (VI)	2 815	8 676
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	36 519	25 942	RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	30 766	-2 188
Dotation aux provisions	53 000	111 443	Participation des salariés au résultat (VII)		
Report en fonds dédiés			Impôts sur les bénéfices (VIII)		
Autres charges	59 960	73 328	TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)	7 980 195	7 131 628
TOTAL (II)	7 821 165	6 969 903	TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VII+VIII)	7 844 314	7 019 486
RESULTAT D'EXPLOITATION	-46 941	117 468	EXCEDENT OU DEFICIT	135 881	112 142
			CONTRIBUTIONS VOLONTAIRE OU EN NATURE		
			Dons en nature		
			Prestation en Nature		
			Bénévolat		
			TOTAL		
			CHARGES DE CONTRIBUTION VOLONTAIRE EN NATURE		
			Secours en Nature		
			Mise à disposition gratuite des biens		
			Prestation en Nature		
			Personnel bénévole		

Annexe des comptes 2023-Grdr

Présentation du Grdr

1. Objet Social

L'objet social de notre entité est décrit ainsi dans les statuts :

- Le but du Grdr est de contribuer à la construction d'un monde juste et solidaire fondé sur le respect des droits humains. Il vise à améliorer durablement les conditions de vie et permettre à chacun de vivre dignement. Pour cela, le Grdr s'appuie sur les interactions positives entre mobilités humaines, engagements citoyens et dynamiques locales de développement. Ce projet associatif est décliné dans la Charte du Grdr.
- Le Grdr est une association internationale de solidarité, de droit français, fondée le 18 juin 1969.

2. Nature et périmètre des activités ou missions sociales réalisées

La nature des activités ou missions sociales réalisées durant l'exercice peut être résumée ainsi :

L'action du Grdr est structurée autour de deux grands axes.

Les mobilités humaines

Les migrantes et les migrants tissent et métissent le monde de demain. Dans la durée, ils relient les sociétés et contribuent largement au développement de leurs territoires d'origine mais aussi de leurs territoires de vie (métissage culturel, expériences nouvelles, innovations, dynamisme économique, savoir-faire originaux). Le Grdr agit pour que les migrants soient des acteurs reconnus des sociétés et considérés comme des citoyens à part entière tant sur leurs territoires d'accueil que d'origine. L'objectif est donc de porter un discours positif sur les mobilités humaines, même (et surtout) dans un contexte difficile. Il est important de noter que les territoires d'action du Grdr particulièrement en Afrique de l'Ouest sont autant des terres de départ que des terres d'accueil de ressortissants des régions limitrophes.

Thématiques d'action : migration et développement, accès aux droits, éducation à la citoyenneté, dialogue politique et citoyenneté, insertion professionnelle.

La gouvernance citoyenne des territoires

Il s'agit ainsi de ramener les centres de décision au plus près des citoyens, et donc de leurs lieux de vie et de travail. Cette approche est la condition d'une bonne gestion des affaires publiques, comme des ressources des territoires. Pour cette raison, tous les projets conduits par le Grdr, dans les différentes thématiques impliquent directement les acteurs locaux. Elles se font donc en partenariat avec les principaux cadres de concertation : autorités locales et services déconcentrés de l'Etat, représentations de la société civile, comme, autorités traditionnelles. En France, comme en Afrique les programmes intègrent un volet d'accompagnement pour assurer le renforcement de ces structures et l'appropriation de l'action.

Thématiques d'action : développement local, genre et participation, agriculture et alimentation, gestion des ressources naturelles, eau et assainissement, appui à l'entrepreneuriat.

Les orientations du Grdr sont définies par les membres de l'association réunis au sein de l'Assemblée générale. L'assemblée générale ordinaire annuelle a lieu à la fin du premier semestre de chaque année. Les documents de ces assemblées générales et leurs conclusions sont systématiquement mis en ligne.

Les activités 2023 du GRDR par pays : les paragraphes ci-dessous reprennent les activités détaillées du rapport d'activités qui sera validé en AG le 22 juin.

GUINEE

Territoires d'action : Commune urbaine de Boké ; commune rurale de Tanéné.

Nombre de programmes de solidarité mis en œuvre : 3

Nature de nos activités : Soutien aux initiatives économiques ; renforcement associatif.

Principaux ODD concernés par nos actions : 1. Eradication de la pauvreté ; 2. Lutte contre la faim.

Principales activités en 2023 :

- Lancement de l'étude sur le système alimentaire de Boké (en cours) : organisation d'un atelier de lancement qui a réuni 340 personnes qui ont fait ressortir le besoin de concentrer l'étude sur la question de la distribution alimentaire au sein de la commune urbaine de Boké. :
- 140 restauratrices de rue font l'objet d'un accompagnement continu depuis 3 ans, dans leur structuration (apport en matériel, mise en place d'un système d'autofinancement, formations en gestion et notion d'hygiènes...). Elles ont été mises en relation avec (i) les services techniques du tourisme et de l'hôtellerie pour répondre aux exigences du métier de restauration (agrément, livret de santé, etc.) et avec (ii) des groupements de producteurs de produits vivriers locaux avec qui elles ont contractualisé (5 groupements, pour la plupart féminins). Ces producteurs ont bénéficié d'un renforcement technique pour approvisionner les restauratrices de rue et les marchés de Boké. Ils ont bénéficié d'intrants agricoles, d'activités de renforcement de capacités organisationnelles, d'apports en matériel...
- 1 mission d'échange et de partage d'expérience entre restauratrices de rue de Boké et de Ziguinchor ;
- Organisation de 9 thé-palabres de conciliation (dans les 9 districts de la commune rurale de Tanéné) afin de désamorcer les conflits fonciers récurrents qui opposent les communautés aux sociétés minières ;
- Mise en place d'un fonds souple qui a permis de financer (suite à une procédure d'appel à manifestation d'intérêt) 2 associations de jeunes de Boké engagés en faveur de l'assainissement et de la gestion des déchets sur le territoire de leur commune, 950 personnes au total y ont participé.

GUINEE-BISSAU

Territoires d'action : Canchungo et région de Cacheu.

Nombre de programmes de solidarité mis en œuvre : 5

Nature de nos activités : réalisation d'infrastructures essentielles ; soutien aux initiatives économiques ; structuration des filières, renforcement associatif ; ingénierie sociale, développement économique, développement urbain.

Principaux ODD concernés par nos actions : ODD 11. Villes et communautés durables ; ODD 13. Lutte contre le changement climatique ; ODD 10. Réduction de la pauvreté.

Principales activités en 2023 :

- Accompagnement de la stratégie nationale sur les écosystèmes de mangrove : mise en ligne de la plateforme nationale de concertation, d'échanges mise en place (PLANTA). Constitution d'une géodatabase centralisant les données disponibles sur la mangrove en Guinée-Bissau. Plaidoyer pour l'adoption d'une loi spécifiquement dédiée à la protection de la mangrove auprès du ministère de l'environnement ;
- Création d'une Réserve de biosphère « Jeta- Pecixe-Cacheu en lien avec l'ONG Wetland Internationale ;
- Lancement des travaux de prospective territoriale sur le territoire de Suzanna ;
- Accompagnement à la rénovation de 20 logements de familles précaires et aménagement d'espace collectifs pour la ville ;
- Création de 13 groupes d'épargne collective en lien avec la fédération des femmes des habitants de Guinée-Bissau (380 membres) pour financer les rénovations d'habitats et les initiatives de développement économique ;
- Accompagnement des acteurs dans la mise en place d'un plan d'évacuation des déchets solides de la ville et organisation de temps d'animation autour de la gestion des déchets :

- Dotation d'un camion pour le transport de poubelles et mobilisation de l'ensemble des acteurs de la ville pour le nettoyage des principales artères de la ville et l'aménagement d'espace collectifs pour les jeunes ;
- 4 points d'eau construits sur Canchungo grâce à la mobilisation de la diaspora ;
- Mise en place de 5 plateformes multi-acteurs au niveau de trois régions (Cacheu, Oïo et Bafata). Ces plateformes ont pour vocation d'accompagner la réalisation d'infrastructures de marché pour les régions concernées ;
- Mise en place d'un fonds d'appui qui a permis d'aménager 7 domaines maraîchers et de les doter en matériel (3 500 producteurs locaux - essentiellement des femmes)
- Accompagnement de 1 000 porteurs de micro-projets dans le développement de leurs activités économiques au sein de l'incubateur des micro-projets « IRMEC ».

SENEGAL

Territoires d'action : Rufisque, Ziguinchor, Bakel, Falémé.

Nombre de programmes de solidarité mis en œuvre : 15

Nature de nos activités : Renforcement des collectivités locales ; Renforcement associatif ; Structuration des filières ; Soutien aux initiatives économiques ; Education au développement.

Principaux ODD concernés : 8. Accès à des emplois décents ; 4. Accès à une éducation de qualité ; 11. Villes et communautés durables.

Principales activités en 2023 :

- 271 649 repas qui ont permis de restaurer 8 000 élèves dans les cantines scolaires de 40 écoles des départements de Ziguinchor, Bakel et Rufisque. 3 nouvelles cantines centrales pour les communes de Bargny, Bambilor et Sébikhotane (Département de Rufisque) et le suivi de l'activité des deux cantines centrales du Département de Rufisque (Rufisque et Yene) mises en service en 2022 ;
- Appui à la structuration des groupements de fournisseurs (pour un total de 215 producteurs) des cantines scolaires en produits sains à Bakel, Rufisque et Ziguinchor (mise en relation, formations en agroécologie, caractérisation de l'accès à l'eau...);
- Etude sur l'impact du plan alimentaire territorialisé de Rufisque ;
- Réhabilitation des latrines dans 5 écoles élémentaires du département de Bakel ;
- Actions de sensibilisation aux bonnes pratiques de gestion de l'eau auprès de 2 650 élèves des écoles primaires de Bakel ;
- 2 ateliers de renforcement des capacités des services techniques communaux et déconcentrés sur la gouvernance locale et la maîtrise d'ouvrage communale en matière de gestion de l'eau. 22 acteurs locaux formés à la gestion de projets en matière d'eau et assainissement ;
- Réalisation de 12 aménagements antiérosifs qui s'étendent sur une superficie de 20 hectares pour la conservation et la restauration des eaux et des sols
- Etude sur les conflits liés au changement climatique et à l'accès aux ressources naturelles dans le territoire transfrontalier de la Falémé et mise en place d'un comité transfrontalier chargé de prévenir les conflits ;
- Signature et aménagement d'une entente foncière en milieu transfrontalier (Falémé – frontière entre le Mali et la Mauritanie) à la suite d'un processus de diagnostic, d'études d'avant-projets, etc. Mise en place d'un comité d'aménagement garantissant un accès équitable aux aménagements ;
- 29 porteurs individuels de micro-projets (agriculteurs, éleveurs, commerçants, artisans...) financés dans la région de Ziguinchor par suite de la mise en place d'un fonds souple et d'une procédure d'appel à manifestations d'intérêts ;
- Démarrage de la co-production de 3 profils migratoires sur la ville de Matam, et les Départements de Rufisque et de Sedhiou avec les collectivités des territoires et les acteurs de ces territoires, incluant les associations de ressortissants en France.

MAURITANIE

Territoires d'action : Nouakchott, Gorgol , Guidimakha

Nombre de programmes de solidarité mis en œuvre : 11

Nature de l'activité : Renforcement associatif ; Soutien aux activités économiques ; Réalisations d'infrastructures essentielles.

Principaux ODD concernés par nos actions : 17. Partenariats pour les objectifs mondiaux ; 10. Réduction des inégalités ; 5. Egalité entre les sexes ; 11. Villes et communautés durables ; 2. Lutte contre la faim ; 6. Eau propre et assainissement.

Principales activités en 2023 :

- La 1^{ère} assemblée plénière du programme Graine de Citoyenneté, les 6 journées « Portes ouvertes » sur les 6 territoires régionaux du programme et le financement de 50 projets portés par la société civile mauritanienne (cf. voir encart « Graines de Citoyenneté » ;
- Reconstruction de 40 maisons endommagées lors des inondations qui ont eu lieu à Kaédi en août 2022 ; 320 personnes ont été relogées dans des conditions décentes. Formation de 26 maçons aux bonnes pratiques techniques constructives et élaboration d'un guide des bonnes pratiques constructives ;
- Extension de 300 mètres linéaires du réseau d'eau potable dans la commune de Gouraye ;
- 6 843 élèves sensibilisés dans les écoles de Sélibaby et Gouraye sur la gestion de l'eau, son usage, les techniques de potabilisation, l'entretien des toilettes ;
- Lancement des activités pour la mise en place d'un service public de collecte des déchets dans 4 quartiers de la ville de Sélibaby, en lien avec les autorités locales ;
- Organisation de 2 journées de sensibilisation sur l'assainissement à Gouraye et Sélibaby auxquelles ont participé 2100 personnes ;
- Construction de 40 latrines à Sélibaby, pour les ménages les plus vulnérables. Réhabilitation de blocs de latrines dans 3 écoles fondamentales de Sélibaby (1200 élèves concernés) ;
- Suivi et accompagnement de 180 agropasteurs dans le cadre des « champs école paysans » et dans les exploitations familiales au Gorgol et Guidimakha ;
- Distribution de 1 600 chèvres laitières à 800 ménages vulnérables dans les départements de Monguel, Mbout et Ould Yengé afin de recapitaliser le cheptel local. Organisation de 6 sessions de formations sur la gestion de l'élevage des petits ruminants (alimentation, reproduction et santé animale) ;
- 1 diagnostic des activités agricoles péri-urbaines, notamment agroécologiques dans le quartier PK – 17 avec l'appui du Centre International de Hautes Etudes Agronomiques Méditerranéennes à Institut agronomique méditerranéen de Montpellier (CIHEAM-IAMM) et l'Ecole Nationale Supérieure d'Agronomie d'Alger (ENSA) ;
- Elargissement de 100 hectares de l'entente foncière de Wompou, réalisée initialement en 2021, avec pour objectif de poursuivre la protection de la mare de Wompou ;
- Réalisation d'ouvrages antiérosifs pour la récupération de 80 hectares de terre dégradée dans les départements de Monguel, Mbout et Ould Yenge.
- Renforcement des capacités de 5 associations féminines des départements de Kaédi et Sélibaby, œuvrant en entrepreneuriat agricole, techniques de transformation, conservation et commercialisation des produits agricoles et/ou agroalimentaires ;
- Mise en place d'un fonds souple pour financer 14 initiatives entrepreneuriales portées par des femmes (Boghé, Kaédi, Ryadh et Nouak

MALI

Territoires d'action : Kayes, Koulikouro, Bamako.

Nombre de programmes de solidarité mis en œuvre : 4

Nature de l'activité : Soutien aux initiatives activités économiques ; Education au développement ; Renforcement des collectivités locales, appui aux OSC et acteurs des médias....

Principaux ODD concernés par nos actions : 16. Justice et Paix ; 1. Eradication de la pauvreté.

Principales activités en 2023 :

- 5 séances d'éducation aux médias en milieu scolaires (Bamako et Kayes) qui ont permis de sensibiliser plus de 300 élèves sur des sujets tels que les « fakes news », la prévention contre le harcèlement et la diffusion de discours de haine sur les réseaux sociaux, etc. Organisation d'une campagne sur les réseaux sociaux ;
- 4 actions de formations (Kayes et Bamako) auxquels ont participé 158 professionnels des médias, représentants d'autorités locales et de la société civile pour prévenir les « fake news », la diffusion de discours de haine, etc.
- Mise en place et formation d'un comité de veille sur les bonnes pratiques des médias, composé de 31 personnes du district de Bamako ;
- Elaboration d'une charte des blogueurs au Mali (52 signataires) ;
- 1 étude sur l'accès à l'information au Mali et 1 cartographie des organisations de la société civile engagées sur les questions liées aux médias ;
- Inscription de 650 personnes au Registre Social Unifié (RSU) du Mali ;
- 80 entrepreneurs locaux accompagnés dans le développement de leur activité économique (maraîchage, transformation des produits agroalimentaires, saponification...). 35 d'entre eux ont participé à une formation en éducation financière.
- Organisation de 4 débats communautaires (Samé, Diyala, Kayes et Logo) dans le cercle de Kayes sur des questions telles que l'agroécologie ou le « consommer local » qui ont réuni 200 personnes.

FRANCE

Territoires d'action : Ile-de-France, Hauts-de-France, autres régions françaises (PACA, ARA, Occitanie, Pays de la Loire)

Nombre de programmes de solidarité mis en œuvre : 18

Nature de nos activités : Soutien aux activités économiques, structuration des filières ; Renforcement des acteurs locaux ;

Principaux ODD concernés par nos actions : 8. Accès à des emplois décents ; 10. Réduction des inégalités ; 5. Egalité entre les sexes.

Principales activités en 2023 :

- 134 personnes (dont 104 femmes) immigrées récemment arrivées en Ile-de-France ont été accompagnées dans leurs démarches d'insertion professionnelle. Parmi elles, 86 femmes peu ou pas qualifiées et éloignées de l'emploi ont participé à un parcours d'accompagnement renforcé (ateliers collectifs et entretiens individuels). 40 autres personnes ont été accompagnées pour faciliter leur inclusion numérique (CV, lettres de motivations, candidatures à des formations, recherche d'emplois...) dans leurs démarches de recherche d'emploi. 8 femmes de Grigny, issues de la migration et en situation de précarité ont été accompagnées dans leurs démarches de création d'activités génératrices de revenus et dans la valorisation des compétences qu'elles ont acquises durant leur parcours migratoire ;
- 272 porteurs de projets économiques accompagnés en Ile-de-France et dans les Hauts-de-France. 33 d'entre eux (dont 20 femmes) ont bénéficié d'un accompagnement renforcé en tant qu'allocataires du RSA du département de la Seine-

Saint-Denis. 68 (dont 43 femmes) ont participé à des formations en agriculture à Chelles pour faciliter la professionnalisation des immigrés dans le secteur agricole ;

- 60 femmes dans les Hauts-de-France ont participé à des ateliers « langue » pour favoriser leur apprentissage de la langue française ;
- 204 migrants âgés vivant en foyer ou en résidence sociale sont accompagnés dans leur démarche d'accès aux droits et aux soins. 116 d'entre eux ont bénéficié de formations et accompagnements à l'usage des outils numériques d'accès aux dispositifs et services publics en ligne dans un contexte de dématérialisation des procédures administratives (sécurité sociale, ASPA, Doctolib', dossiers de retraites...)
- ;
- 10 ateliers « Sur le chemin des ODD et Migrations » qui ont rassemblé 240 jeunes en milieu scolaire sur les liens entre migrations et développement ;
- 131 personnes dont des élus locaux, représentants de collectivités territoriales, des enseignants, des formateurs, etc. ont participé à 11 formations « Migrations & Développement ». 10 ateliers sur le même sujet ont également été organisés et ont permis d'atteindre 292 personnes ;
- 3 thés palabres destinés aux associations de la diaspora et 4 ateliers – thépalabres ayant réunis 243 acteurs locaux et membres des collectivités locales lors de l'ODD Tours qui a eu lieu le 4 avril 2023.

DOUBLE-ESPACE

Territoires d'action : Mauritanie – Europe ; Sénégal – Europe ; Mali – Europe ; Guinée-Europe

Nombre de programmes de solidarité mis en œuvre : 7

Nature de nos activités : migrants et associations de migrants, Acteurs locaux et collectivités locales

Principaux ODD concernés par nos actions : 17. Partenariats pour les objectifs mondiaux ; 10. Réduction des inégalités ; 8. Accès à des emplois décentés.

Principales activités en 2023 :

Europe - Sénégal

- Organisation du forum « Migration – Coopération Décentralisée et Développement économique durable des Collectivités Territoriales d'ici et d'ailleurs » à Sédhiou (11 septembre) qui a réuni 200 personnes dont le Ministre chargé des Sénégalais de l'extérieur ;
- Participation à l'atelier national de concertation « la migration au service du développement durable » (stratégie nationale d'engagement de la diaspora sénégalaise sur le développement durable) organisé par l'OIM et le PNUD au Sénégal ;
- Réalisation des « Profils pays » de la diaspora sénégalaise en Italie, Espagne, Belgique qui permettent d'avoir une meilleure connaissance de l'histoire de la migration sénégalaise et des pratiques associatives de cette diaspora dans ces trois pays ;
- Accompagnement de la mission des élus et équipes de la métropole de Montpellier à Rufisque (septembre 2023) dans le cadre de la coopération décentralisée qui unit le Département de Rufisque (Sénégal) à la métropole de Montpellier sur les enjeux liés aux systèmes alimentaires ;
- Accompagnement de 10 porteurs de projets économiques, issus de la diaspora.

Europe- Mauritanie

- Mission double-espace d'une délégation de Kaédi (dont le maire et le secrétaire général de la commune de Kaédi) qui a contribué au renforcement des liens avec la diaspora et de la coopération décentralisée (commune de Saint-Pathus) ;
- Restitution du schéma directeur du plan de développement communal de Djéol (Mauritanie) auprès de la diaspora de Djéol en France. Cette activité a permis de valider le recrutement d'un agent de développement chargé du suivi avec les contributions de la diaspora.

Europe- Guinée

- Mise en place d'un dispositif de mentorat impliquant 11 entrepreneurs locaux (en Guinée) et 12 mentors volontaires de la diaspora pour accompagner l'entrepreneuriat local;
- Organisation d'un forum sur l'entrepreneuriat guinéen à Dakar le 30 septembre, impliquant les entrepreneurs venus de Guinée et leurs mentors de la diaspora ;
- Participation au forum de l'emploi des Guinéens de France les 19 et 20 mai 2023 à la Mairie du XX^{ème} arrondissement de Paris.

Europe - Mali

- Atelier « Rencontre – Médias, réseaux sociaux » qui a réuni 52 membres influents de la diaspora sur les enjeux liés à l'information dans le contexte social et politique actuel au Mali ;
- Projection-débat « Nos Tungas » (novembre 2023, 100 personnes présentes) afin de permettre aux différents acteurs du double-espace de situer les nouvelles initiatives des diasporas africaines par rapport à l'engagement des premières générations de ressortissants du Sahel entre ici et là-bas ;
- Financement de 2 micro-projets afin de soutenir des organisations de la diaspora malienne actrices des médias promouvant des valeurs démocratiques favorables au « vivre.

1. Description des moyens mis en œuvre

Les principaux moyens mis en œuvre par notre entité afin de réaliser les activités décrites au paragraphe précédent sont les suivants :

- Ressources humaines : l'effectif au 31 Décembre 2023 est :
 - 42,62 ETP de droit Français dont 12,08 ETP d'expatriés ;
 - 77 ETP de droit ouest africains ;
 - 8 Volontaires de Solidarité internationale (VSI) ;
 - 9 stagiaires ;
 - 4 apprentis
- Autres moyens :
 - L'association dispose de locaux loués sur tous les sites d'implantation (à l'exception de l'Algérie et la Tunisie)

2. Principes et méthodes comptables

L'association clôture un exercice d'une durée de 12 mois courant de 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023.

L'association n'est pas soumise aux impôts commerciaux.

Principes généraux

Le règlement ANC 2018-06 s'applique aux comptes aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2020. Il peut être appliqué par anticipation pour l'exercice en cours à sa date de publication (le 30/12/2018).

Les comptes annuels de notre entité pour cet exercice clos ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce, aux dispositions spécifiques applicables du règlement ANC 2018-

06 et, à défaut d'autres dispositions spécifiques, à celles du règlement ANC 2014-03 relatif au plan comptable général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, l'indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

3. Notes relatives aux postes du bilan

A. Mouvements ayant affectés les divers postes de l'actif immobilisé*

L'association respecte les règles habituelles d'amortissement et pas recours aux amortissements dérogatoires. Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les durées d'amortissement, en mode linéaire ou dégressif, retenue sont les suivantes :

Nature d'immobilisations	Mode	Durée d'amortissement
Logiciels	Linéaire	1 an
Agencements, installations	Linéaire	3 à 10 ans
Matériel de bureau et informatique	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	10 ans

Tableau des Immobilisations

RUBRIQUES	valeur brute début d'exercice	Augmentation par réévaluation	Acquisition apports création	Diminution par virement	Diminution par cessions mises hors services	Valeur brutes fin d'exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
Frais d'établissement et de développement						
Autres immobilisations incorporelles	0	0			0	0
TOTAL immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0
IMMOBILISATION CORPORELLES						
Terrains	18 294					18 294
Constructions sur sol propres						
Constructions sur sol d'autrui						
Constructions installation générales	10 000					10 000
Installations techniques et outillages industriels	-				-	
Installations générales, agencements et divers	94 722		6 938			101 660
Matériel de transport	88 045					88 045
Matériel de bureau, informatique et mobilier	44 660		3 503			48 162
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours	1 223		10 902			12 125
Avances et acomptes						-
TOTAL immobilisations corporelles	256 943		21 343	0	0	278 286
IMMOBILISATIONS FINANCIERES						
Participations évaluées par mise en équivalence						-
Autres participations						-
Autres titres immobilisés						-
Prêts et autres immobilisations financières	14 544		4 522			19 066
Total immobilisations financières	14 544	0	4 522	0	0	19 066

Variation des immobilisations

RUBRIQUES	Montant début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin d'exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement et de développement				
Autres immobilisations incorporelles				
IMMOBILISATION CORPORELLES				
Terrains	18 294			18 294
Constructions sur sol propres				0
Constructions sur sol d'autrui				0
Constructions installation générales	10 000			10 000
Installations techniques et outillages industriels				0
Installations générales, agencements et divers	94 722	6 938	0	101 660
Matériel de transport	88 045			88 045
Matériel de bureau, informatique et mobilier	44 660	3 503		48 163
Emballages récupérables et divers				0
Immobilisation corporelles en cours	1 222	10 902		12 124
Avances et acomptes				0
TOTAL valeurs brutes	256 943	21 343	0	278 286
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Amorts concessions, brevet de droit similaires				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Amorts constructions				
Amorts installations techniques				0
Amorts installations générales	15 593	11 933		27 526
Amorts matériel de transport	22 788	22 207		44 995
Amorts matériel de bureau et informatique	38 235	2 378		40 613
TOTAL AMORTISSEMENTS	76 616	36 519	0	113 134
VALEURS NETTES COMPTABLES	180 327	-15 176	0	165 151

B. Immobilisations financières

Les immobilisations financières correspondent à des dépôts de garantie versés pour la location de bureaux en France et sur les terrains.

C. Créances

Les créances sont comptabilisées à leur valeur vénale.

D. Subventions

Une comptabilité analytique par projet est tenue. Les conventions ont été enregistrées pour leur montant total. En fonction de l'état d'avancement du projet, la quote-part non encore réalisée est comptabilisée en produits constatés d'avance, ainsi que les financements des années suivantes des conventions pluriannuelles.

E. Gestions des banques en devises

Un taux fixe a été appliqué pour l'Ouguiya et le Franc Guinéen, et sera réévalué en 2024 sur la moyenne des taux info euro de l'année.

F. Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées pour leur coût historique. A l'inventaire ce dernier est rapproché afin de constater d'éventuelles provisions, les calculs sont réalisés selon méthode PEPS (Premier Entré, Premier Sorti).

G. Tableau de variation des fonds associatifs

RUBRIQUES	Montant début d'exercice	Augmentation	Diminution	Montant fin d'exercice
Fonds associatifs sans droit de reprise				
Ecart de réévaluation sur des biens sans droit de reprise				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	66 638	112 142		178 780
Résultat de l'exercice	112 142	135 881	112 142	135 881
Fonds associatifs avec droit de reprise	92 397		40 000	52 397
Ecart de réévaluation sur des biens avec droit de reprise				
Provisions réglementées				
TOTAL	271 177	248 023	152 142	367 058

Une partie des fonds associatifs avec droits de reprise a été remboursée selon accords avec les apporteurs 40 K€.

H. Provisions :

Les provisions pour risques et charges correspondent à des risques liés à des projets (audits financiers) et avec des partenaires (avances non justifiées). Elles sont évaluées chaque année.

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentation	Diminution	Montant fin exercice
Provisions pour litiges				
Provision pour garant. données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à termes				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions et obligat. simil.				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immo.				
Provisions pour gros entretiens et grandes révisions				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	178 493	53 000	65 443	166 050
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES	178 493	53 000	65 443	166 050

Provisions sur immobilisations incorporelles				
Provisions sur immobilisations corporelles				
Provisions sur immo. Titres mis en équival.				
Provisions sur immo. Titres de participation				
Provision sur autres immo. financières				
Provisions sur stocks et en cours				
Provisions sur comptes clients				
Autres provisions pour dépréciation				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	0	0	0	0

TOTAL GENERAL	178 493	53 000	65 443	166 050
----------------------	----------------	---------------	---------------	----------------

I. *Echéance des créances et des dettes*

ETAT DES CREANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISE			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	19 066		19 066
TOTAL de l'actif immobilisé	19 066	0	19 066
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	11 619 669	7 498 717	4 120 952
Créance représent. De titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés	3 078	3 078	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	60 914	60 914	
Etat - Impôts sur les bénéfices			
Etat - Taxe sur la valeur ajoutée			
Etat - Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Etat - Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	724 004	724 004	
TOTAL de l'actif circulant	12 407 664	8 286 712	4 120 952
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	33 681	33 681	0

TOTAL GENERAL 12 460 412 8 320 394 4 140 018

ETAT DES DETTES	Période du 01/01/23 au 31/12/23	A 1 an au plus	A plus de 1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Avances et acomptes reçus				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
1 an maximum à l'origine	75000	75000		
à plus de 1 an à l'origine			0	
Emprunts et dettes financières divers	8 525	8 525		
Fournisseurs et comptes rattachés	99 905	99 905		
Personnel et comptes rattachés	109 219	109 219		
Sécurité sociale et autres organismes	119 681	119 681		
Impôts sur les bénéfiques				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	19 469	19469		
Dettes sur immo. Et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	186 695	186 695		
Dettes représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	14 567 072	8 644 550	5 922 522	

TOTAL GENERAL 15 185 566 9 263 044 5 922 522 _

J. *Charges à payer et produits à recevoir*

MONTANT DES CHARGES A PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissement à crédit	7815
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	39 845
Dettes fiscales et sociales	150 726
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	
Autres dettes	

TOTAL 198 386

MONTANT DES PRODUITS A RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Immobilisations financières	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances	
Créances clients et comptes rattachés	143 013
Personnel	
Organismes sociaux	
Etat	12101
Divers, produits à recevoir	
Autres créances	
Valeurs Mobilières de Placement	
Disponibilités	
TOTAL	155 114

4- Notes relatives au compte de résultat

A. Méthode d'enregistrement des produits :

La totalité du financement prévu dans la convention est inscrite en produit dans la comptabilité à la signature de la convention.

En fonction de l'état d'avancement du projet constaté dans les charges, les produits non consommés à la date de clôture sont comptabilisés en produits constatés d'avance.

B. Enregistrement des cotisations :

Les cotisations sont enregistrées lors de leur encaissement.

C. Transfert de charges :

Les transferts de charges sont des aides à l'emploi à recevoir.

D. Rémunération des trois plus haut cadres, dirigeant, salariés bénévoles :

Les membres du Conseil d'Administration sont tous bénévoles et ne perçoivent donc pas de rémunération.

Les trois salaires les plus élevés représentent la somme de : 168.426 euros (cent soixante-huit mille quatre cent vingt-six euros)

E. Résultat financier :

Le résultat financier est de 152.056 €. Les produits et charges financières de l'association sont composés principalement de gains et de pertes de change.

F. Résultat exceptionnel :

Le résultat exceptionnel est de 30.766 € se traduisant par la clôture des financements OFII (cf note de clôture).

5. Autres informations

A. Engagement hors bilan :

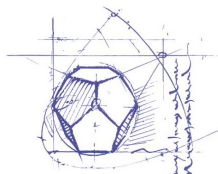
Il n'y a pas eu d'engagement hors bilan au 31 décembre 2023.

B. Filiales et participations :

L'association n'a pas de filiale.

C. Informations relatives aux frais d'audits et de commissariat aux comptes :

Le cabinet DOUCET BETH ET ASSOCIES assure la fonction de Commissaire aux comptes, à ce titre la rémunération s'élève à 27 500 € TTC.



DOUCET, BETH & ASSOCIÉS

Expertise Comptable - Commissariat aux Comptes

ASSOCIATION G.R.D.R.

26 BIS RUE KLEBER
93100 MONTREUIL

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Réunion de l'organe délibérant relative à l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2023

En notre qualité de Commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la COMPAGNIE NATIONALE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES relative à cette mission.

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

Fait à Paris, le 10 juin 2024

DOUCET, BETH ET ASSOCIÉS

Commissaire aux Comptes

Représentée par Nathalie ELIO